

Vendredi 6 septembre 2013 - 16:17 APM

DPC: deux syndicats de praticiens hospitaliers dénoncent un fiasco", relativisé par l'ANFH

PARIS, 6 septembre 2013 (APM) - Le dispositif du développement personnel continu (DPC) serait "un vrai fiasco", selon l'enquête publiée mercredi par la Confédération des praticiens hospitaliers (CPH) et Avenir hospitalier.

Ces conclusions ont été relativisées vendredi par le président de l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), Fernand Brun, interrogé par l'APM en marge d'un séminaire organisé par l'organisme paritaire collecteur agréé (Opc).

Le DPC, qui fusionne les dispositifs de formation médicale continue (FMC) et d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), est officiellement en place depuis le 1er janvier, rappelle-t-on.

Dans cette enquête, les deux syndicats de praticiens hospitaliers (PH), qui ont recueilli les réponses de 5.500 PH, critiquent sévèrement le dispositif et s'interrogent sur sa gestion par l'ANFH.

Les deux syndicats pointent "une organisation d'une rare complexité, où tout n'est pas encore figé" et relèvent de la part des médecins hospitaliers "une grande méconnaissance, une grande méfiance et une absence d'engagement".

De fait, "60% des PH interrogés ignorent tout du dispositif, 70% disent ne pas avoir été informés par leur établissement" et 72% par leurs organisations professionnelles, note l'étude. 77% n'ont pas réfléchi à leur DPC et 84% n'ont pas connaissance des recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) sur le sujet.

Par ailleurs, 66% d'entre eux ne savent pas si leur établissement est agréé pour le DPC et 74% ne savent pas non plus s'il adhère à l'ANFH, sans connaître d'ailleurs les conséquences de cette adhésion éventuelle.

"Le DPC est nouveau et peu de médecins en ont pris conscience et connaissance. Pour ces raisons, il peut leur paraître contraignant. Mais l'ANFH n'est pour rien dans la construction du dispositif", a rappelé vendredi à l'APM son président, Fernand Brun.

"Le DPC a surtout été créé pour les libéraux, qui avaient besoin d'un dispositif pour les obliger à avoir une réadaptation professionnelle un peu plus contraignante. Ce dispositif a été transféré à la fonction publique hospitalière, alors que nos médecins, eux, ont l'habitude de se former", a-t-il ajouté.

L'enquête de la CPH et d'Avenir hospitalier pointe aussi "une absence de confiance dans le financement prévu". "La moitié des personnes interrogées pense que le forfait national par PH consacré au DPC sera de moins de 500 euros, 18% de 750 euros, 20% de 1000 euros", peut-on y lire. Les deux syndicats rappellent qu'"en 2010-11, 80% des PH se sont formés, y

consacrant cinq à 10 jours par an et 2.360 euros en moyenne". "Qu'il n'y ait pas assez d'argent, je ne le conteste pas", a réagi Fernand Brun.

La CPH et Avenir hospitalier s'interrogent aussi sur la gestion du DPC par l'ANFH. L'Opcat "va centraliser et financer les demandes de DPC des PH. Se pose donc fortement le problème de la représentation des PH au sein de cet organisme: une commission spécifique avec les élus des PH y siège, un seul praticien siège au conseil d'administration". Selon Fernand Brun, "ce n'est pas le conseil d'administration de l'ANFH qui va décider de l'organisation du DPC, mais bien les médecins ; ils ont une autonomie absolue".

Les deux syndicats relèvent également "une difficulté conceptuelle". "Le PH est libre de choisir son action de DPC. Chaque CME [commission médicale d'établissement] a pour responsabilité de mettre en place un plan de DPC pour ses professionnels. Mais si le PH choisit une action de DPC qui n'est pas au programme DPC de son établissement?", interrogent-ils.

Au final, les deux syndicats posent la question d'un possible moratoire sur le DPC des hospitaliers.

La ministre de la santé, Marisol Touraine, a commandé une enquête à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) sur la mise en oeuvre du dispositif, rappelle-t-on (cf [APM NCQGN002](#)).

[FMC-DPC: les résultats de l'enquête CPH-Avenir hospitalier](#)